

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 35

Artikel: Bossue
Autor: Michon, Oscar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en Amérique, dans le but d'assurer les moyens de sauvetage.

A New-York, dans toutes les écoles, les maîtres sont tenus de dresser les élèves à se mettre en rang à un certain signal et à descendre les escaliers rapidement et sans confusion. Cet exercice a lieu une fois par semaine, en changeant chaque fois l'heure et la direction de la sortie.

Diffrénts essais permettent de fixer un maximum de quatre minutes pour faire descendre dans la rue, sans accident ni confusion, 1200 enfants, garçons ou filles, d'un bâtiment de quatre étages. Il paraît que la discipline et l'ordre qui résultent de ces exercices ont sauvé la vie à beaucoup d'enfants qui, autrefois, dans un moment de panique, devenaient impossibles à gouverner.

Beaucoup de villes américaines ont imité les règlements de New-York. A San-Francisco, des mesures véritablement efficaces ont été prises. La plus utile consiste dans l'installation au sommet de tous les établissements publics et industriels et d'un grand nombre de maisons particulières, d'un ou plusieurs réservoirs alimentés par l'eau des conduites des rues. Sur les colonnes aboutissant aux réservoirs sont adaptés à tous les étages, et sur le toit, des robinets auxquels on visse des tuyaux de caoutchouc suffisamment longs pour atteindre toutes les parties de l'édifice, et qui sont enroulés sur une selle enfermée dans une armoire placée très en vue dans les corridors et portant cette inscription : « Tuyaux à incendie. »

BOSSUE⁽¹⁾

PAR OSCAR MICHON

Quand vous rencontrez un ou une de ces infortunés dont le dos est plus ou moins fortement voûté, ne vous arrivez-vous pas, très souvent, de sourire avec malice en vous redressant, bien entendu ?

Si je vous racontais l'histoire de Marcelle peut-être n'auriez-vous plus envie de rire...

Ma fois, je vais essayer. — L'histoire est vraie, c'est un petit drame, un de ces drames intimes que nous coudoyons vingt fois par jour sans y prendre garde.

« Laide et malheureuse, » voilà deux adjectifs faits pour s'accorder; cependant l'on s'apitoie jurement sur deux autres mots qui s'unissent moins bien : « belle et malheureuse ».

Bossue !

Comme ce mot résonne mal. Un homme, mon Dieu, ce n'est qu'un homme; mais une femme !

Comment être heureuse, comment se marier ?

Grande question pour une jeune fille, le mariage.

(1) Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Qui voudrait épouser une femme ainsi faite ?

Marcelle n'y avait jamais voulu songer; elle savait que c'était perdre son temps et se faire des chagrins inutiles; alors, pour remplacer la famille, l'intérieur du ménage, elle faisait le bien; ayant quelque fortune, elle l'employait à secourir les pauvres et les malades, elle vivait entre sa mère âgée et infirme et sa sœur plus jeune qu'elle de deux ou trois ans; ce trio formait la famille la plus unie de la ville qu'il habitait, et, chose fort rare en province, les mauvaises langues du pays n'avaient rien à dire sur son compte.

C'était bien la meilleure créature du monde que Marcelle. Bonne, douce, aimable, prévenante, spirituelle, sans méchanceté, elle avait su, malgré sa difformité qui prête toujours à la raillerie, elle avait su s'attirer toutes les sympathies, comptant plus d'amies que les jolies filles de son entourage qui se croyaient des demi-déesse, parce que leur visage et leur dos étaient plus corrects que le sien, parce que leur taille était plus svelte.

Marcelle avait pris son parti en brave; que pouvait-elle y faire d'ailleurs ? Petite fille, elle avait été chagrine; femme, elle avait la force de résister à la tentation de se regarder dans un miroir, ce que les femmes font ordinairement de bon cœur; elle n'y jetait les yeux que pour arranger sa toilette, qui était des plus simples et des plus modestes, chose qu'elle s'était juré de ne jamais négliger, reste de coquetterie pardonnables d'ailleurs, mais elle ne tenait en aucune façon à ressembler aux gravures du journal de modes que sa sœur recevait et étudiait avec le plus grand soin.

Elle était bonne pour les pauvres, elle leur distribuait la meilleure part de son revenu; son occupation la plus chère était la confection de petits vêtements pour les enfants indigents, et je vous avoue que c'était soigné; les moutards n'avaient jamais été si bien habillés que depuis le jour où Marcelle s'était chargée de ce soin; une fée n'eût pas mieux réussi la coupe d'un bonnet, d'un jupon, d'un sarreau, d'un pantalon ou d'une blouse; elle dirigeait un petit atelier spécialement affecté à ce genre de travail, et les riches demoiselles de la ville ne dédaignaient point de la seconder dans cette tâche.

Elle secourait les vieillards abandonnés, leur donnant du pain quand ils étaient bien portants, les soignant dans leurs maladies, les réconfortant par de bonnes paroles, les égayant, relevant le moral des désespérés, faisant espérer les mourants, les préparant à recevoir le prêtre quand ils le désiraient, et lorsque celui-ci arrivait, la besogne était à moitié faite, et les pauvres gens consolés n'avaient plus qu'à monter directement au paradis sans trop se plaindre.

Les orphelins trouvaient en elle une sœur, les vieillards une enfant.

Quelquefois, les enfants ou les paysans qui ne pensaient pas à mal l'appelaient la bonne fée Carabosse: elle en riait, la pauvre, elle en riait si bien que

le nom lui en était resté; après tout, qu'est-ce que cela lui faisait d'être fée Carabosse puisqu'elle était bonne ?

Elle avait donc toutes les qualités, votre bossue ?

Toutes, ne vous déplaise; elle était si bonne, si avenante, si douce, si peu jalouse de ses belles amies qui se mariaient, que le jour de la noce elle en était aussi heureuse que l'épousée.

Pourtant, un jour, la pauvre petite fée fut bien malheureuse; le bonheur se lasse de rester toujours à la même place et dans le même cœur.

Voici les faits: Après la guerre de 1871, on vit arriver chez la mère de Marcelle un grand jeune homme pâle; c'était un cousin qui venait demander l'hospitalité pour quelques temps; il avait été gravement blessé. La blessure était guérie, mais il était resté très faible, et un mois d'air pur, à la campagne, un mois de soins devait le remettre entièrement sur pied.

Il était fort aimé, chez les cousins où il avait été élevé, seulement les chères parents avaient été tant soi peu négligées pendant cinq ou six ans,— les militaires sont si occupés,— et cette négligence lui valut quelques reproches.

Marcelle fut heureuse entre toutes de revoir l'enfant prodigue; ils étaient du même âge, ils avaient passé leur enfance ensemble, ils ne s'étaient presque jamais quittés.

Julien était bien moins sérieux que Marcelle; il faisait souvent *enrager* la cousine; c'est lui-même qui, je crois, l'avait surnommée la fée Carabosse, le petit monstre.

Elle ne s'en fâchait jamais et quand Julien lui avait fait les plus grandes méchancetés, Carabosse pleurait dans un coin, puis, après avoir bien essuyé ses yeux, après s'être rafraîchi le visage, elle revenait; personne n'eût jamais soupçonné son chagrin, et lorsque monsieur le diable recommençait, dix minutes après, une de ses niches, et qu'il avait mérité une bonne correction, vite, vite, la petite fille s'interposait et parvenait à éviter la gourmande au petit polisson.

En grandissant, les caractères avaient changé. Julien était devenu sérieux et, par contraste, Marcelle, sérieuse autrefois,— probablement parce que les enfants, qui ne pardonnent rien, n'avaient point pardonné l'infirmité à la pauvre fille et que les plaisanteries qu'on avait faites sur elle lui rendaient l'esprit maussade,— en grandissant Marcelle était devenue gaie et rieuse; à force de bonté elle avait fini par gagner tous les cœurs, et se voyant aimée, elle oubliait les jours si tristes de son enfance.

Quand Julien arriva, elle l'appela déserter et enfant prodigue.

Nous l'avons dit, Marcelle avait une sœur plus jeune qu'elle de trois ans.

Marguerite était jolie, droite comme un I, bien faite, très élégante, bonne aussi, élève de Marcelle, ce qui est tout dire.

Les deux sœurs s'entendaient le mieux du monde pour ce qui était le bien; ja-

mais de querelles entre elles, et leur vieille mère n'avait qu'à se louer de ce charmant duo.

Vous pensez bien que cousin Julien fut émerveillé de la beauté de Marguerite, qu'il avait vue petite fille et qu'il retrouvait grande demoiselle; cependant, quand il lui parlait, il baissait les yeux, ce soldat, et tout son bonheur était de causer avec Marcelle.

Dans les longues promenades à travers champs, fée Carabosse avait la préférence, celle-ci avait tant d'empire sur lui, qu'il avait fini par accompagner son bon génie partout, même dans ses visites aux pauvres.

(A suivre.)

Un journal de Paris annonçait en ces termes l'arrivée des tireurs suisses :

« Les Vaudois sont arrivés hier, au nombre d'une soixantaine ; les autres, ceux de tous les cantons suisses, arrivent ce matin, au nombre de onze à douze cents, avec leur chapeau noir surmonté de la croix-blanche sur cocarde rouge, et orné de la petite branche de rhododendron,

» Il y en a de jeunes et de vieux. Je ne dirai pas qu'ils sont tous beaux, mais ils ont cette apparence de résolution et de force qui sied au soldat. Ils appartiennent presque tous à l'armée, à un titre quelconque, ou en ont fait partie.

» Il est à remarquer que le tir n'excitait aucune passion chez les Suisses avant 1798. C'est l'invasion qui a inspiré le culte des armes. Dans un petit village du canton de Zurich, à Pfeffikon, un patriote réunit les jeunes gens pour les exercer au maniement des armes.

» Cet exemple fut rapidement suivi et, en 1830, ces sociétés, déjà protégées par les cantons, étaient centralisées, unifiées et dotées de statuts identiques. »

Cé que coumeniè.

On lulu qu'allavè pe soveint à la pinta qu'ao prédzo, n'avai jamé recoumeniyi du que l'avai été reçu. Sa fenna, onna bravâ fenna, lo réssivè dza du devant Pâquiès po lâi allâ on iadyo, et noutron compagnon, po avai la pé, sè décidâ dè lâi allâ à Tsalanda.

On iadzo pè l'Eglise, ye fe tot coumeint lè z'autro, et sè met à la fila ; mâ quand passâ devant la trablia dè coumeniè et que lo menistrè lai eut bailli la noce dè pan, la copa iò déves-sai bâirè la golâe sè trovâ vouda, et tandi que l'assesseu, que teindâi clia copa, était z'allâ preindrâ la grossa tsana po la reimpiâ, noutron gaillâ, qu'avai eimpougni la copa et que vâi que n'ia rein dedein, sè revirè contré

lo syndiquo que teindâi l'autra copa, et lâi fâ ein la lâi preseinteint :

— Dis vâi syndiquo ! Quoi est-te que vaissé perquie ?

Onna galéza remotchâ.

Dou valottets, lè bouébo d'on retsâ, que sè peinsâvont que du que lâo péré avâi prâo mounia, l'étiont mè què lè z'autro et que sè poivont moquâ dâi pourrâs dzeins, reincontrent on dzo su la route onna bravâ fenna qu'allavè ào martsî avoué se n'âno appliyi à n'on petit tsai, po veindrâ dâo jerdinadzo. Et coumeint y'avâi gallâ dè mondo su la route, clliâo dzouveno sè peinsont dè férè à rirè lè dzeins ein deseint 'na couïenarda à cllia bouna fenna. Assebin, quand sont tot proutso, ion dè clliâo petits lulus lâi fâ :

— Eh ! bondzo, la mère ài bourrisquo !

— Bondzo, bondzo, mè galés valottets ! se lâo repond la brava mère-grand, que cein fe crêvâ dè rirè lè dzeins, tandi que les doux petits merdâo n'euront què couâite dè se rassassâ ào pe vito, tot vergognâo dè clliâo remotchâ.

Réponse au problème de samedi : — 19 hommes, 1 femme, 80 enfants. — Nous avons reçu plus de quatre-vingts réponses justes. Nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, en publier la liste. Le tirage au sort a donné la prime à Mlle Girardin, cafetier, à Cernier (Neuchâtel).

Logographe.

Le plaisir animal ! comment se peut-il faire qu'en lui coupant la queue il devienne sa mère, Et qu'entier il ait moins de pieds Qu'une seule de ses moitiés !

Entier nous le mangeons ; mais prodige étrange ! Réduit à sa moitié, ce coquin-là nous mange !

Prime : un objet utile.

Boutades.

Un papa de mauvaise humeur donne une leçon de musique à son petit garçon âgé de 7 ans.

L'enfant. — Papa, qu'est-ce qu'une note d'agrément ?

Le père. — Mon enfant, c'est toute note qui n'est pas une note de créancier.

Connaissez-vous l'histoire d'un lancier qui avait assisté au sermon dans une petite église de province ? Le sermon fini, le curé dit au bedeau :

— Vous trouverez, adossé au pilier qui fait face à la chaire, un lancier ; amenez-le-moi.

L'ordre fut exécuté. On amène le jeune soldat dans la sacristie.

— Mon ami, dit le bon prêtre au militaire, je vous ai observé pendant le sermon, vous étiez bien distrait.

— Monsieur le curé, répondit le lancier, je vais vous dire : je n'avais pas un sou pour aller au café ; alors je suis entré à l'église. Comme ce n'est pas dans mes habitudes, il est possible que je n'aie pas eu le même recueillement qu'à l'école de peloton.

— Eh bien, mon ami, reprit le curé, la Providence sait ce qu'elle fait. En vous inspirant l'idée d'entrer dans le temple pour y entendre la parole de Dieu, elle a mis dans votre âme une semence qui fructifiera. Et pour que vous ne regrettiez pas l'emploi de votre matinée, tenez, voilà cent sous.

Le dimanche suivant, M. le curé, tout en s'habillant dans la sacristie, demanda au bedeau :

— Y a-t-il du monde dans l'église ?

— Ah ! monsieur le curé, du monde comme je n'en ai jamais vu. Seulement, je n'y comprends rien : pas un bourgeois, tous lanciers.

Deux enfants jouent aux petits soldats :

— Qu'aimerais-tu mieux être, soldat à pied ou à cheval ?

— J'aimerais mieux être soldat à cheval.

— Pourquoi ça ?

— Parce que s'il venait des voleurs, je pourrais me sauver plus vite.

L. MONNET.

Papeterie Monnet

et Bureau du Conteuro Vaudois.

Vues photographiques des principales scènes de la fête des Vignerons : Invocation à Bacchus ; — Invocation à Palès ; — Défilé de la troupe de Bacchus ; — Les armaillis (Ranz-des-vaches) ; — Ballet des jardiniers ; — Ballet des enfants du Printemps ; — Invocation à Cérès ; — Ballet des Bacchantes ; — La Valse de Lauterbach ; — Ballet des faucheurs ; — Chœur final ; — Ballet des moissonneurs ; — Défilé des Vignerons ; — Défilé de la Troupe de Cérès ; — Défilé de la Troupe de Palès. — Prix, fr. 1,50 pièce.

Album officiel, broché, 3 fr. ; cartonné, 4 fr. ; toile, titre doré, 5 fr.

CHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements. L'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 24,75. — Communes fribourgeoises 3 %, différé à fr. 49,25. — Canton de Genève 3 %, à fr. 101,25. — Principauté de Serbie 3 %, à fr. 79. — Bari, à fr. 74,50. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,

4, rue Pépinet, LAUSANNE